



**THE ISLAND REGULATORY AND
APPEALS COMMISSION**
Prince Edward Island
Île-du-Prince-Édouard
CANADA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le communiqué suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 6 juin 2019 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix de pétrole suivants dans le cadre d'un rajustement imprévu des prix qui entreront en vigueur à 0 h 1 le jeudi 6 juin 2019.

- Le prix de l'essence diminuera de 6,0 cents le litre.
- Le prix du mazout diminuera de 4,6 cents le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 4,0 cents le litre.
- Le prix du propane restera le même pour le moment.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 116,4 et 117,5 cents le litre. Le prix à la pompe du diesel aux stations libre-service se situera entre 125,4 et 126,5 cents le litre. Avec les taxes, le prix maximum du mazout sera de 96,5 cents le litre.

Cette réduction est le résultat d'une diminution importante du prix de gros du pétrole depuis la dernière révision de prix de la Commission.

Ce qui suit est la ventilation des composantes des prix locaux :

PRIX AU DÉTAIL À LA POMPE	Essence ordinaire		Diesel	
	Min.	Max.	Min.	Max.
	Libre-service			
Prix repère	66,6		73,3	
+ Marge du prix de gros	5,0		5,0	
= Prix de base	71,6		78,3	
+ Taxe d'accise fédérale	10,0		4,0	
+ Taxe provinciale	9,68		15,83	
+ Prélèvement relatif au carbone	4,42		5,37	
= Prix du camion- citerne	95,7		103,5	
	Min.	Max.	Min.	Max.
+ Marge du détaillant	5,5	6,5	5,5	6,5
+ TVH (15 %)	15,2	15,3	16,4	16,5
= Prix à la pompe	116,4	117,5	125,4	126,5

Prix en cents canadiens le litre

Mazout de chauffage	
Prix repère	70,9
+ Marge du détaillant	21,0
= Prix maximal	91,9
+ Taxe (5 %)	4,6
= Prix maximal (taxe comprise)	96,5

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 15 juin 2019.